

## LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SALARIÉS

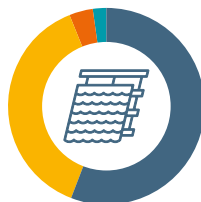
### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT PAR CODE NAF (2021)

Travaux de couverture  
par éléments (4391B) ● 21 933 (80%)  
Travaux d'étanchéification (4399A) ● 5 352 (20%)



### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT SELON LEUR TAILLE (2021)

0 salarié ● 15 173 (56%)  
1 à < 10 salariés ● 10 339 (38%)  
10 à < 20 salariés ● 1 208 (4%)  
20 à < 50 salariés ● 497 (2%)  
50 à < 200 salariés ● 66 (0%)  
200 salariés et plus ● 2 (0%)



### RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT SELON LA TAILLE DE LEUR ÉTABLISSEMENT (2023)

1 à < 10 salariés ● 50%  
10 à < 20 salariés ● 22%  
20 à < 50 salariés ● 18%  
50 à < 200 salariés ● 4%  
200 salariés et plus ● 6%



Note de lecture : les établissements de 1 à moins de 10 salariés représentent 38 % des établissements et concentrent 50 % des effectifs de la couverture.

### ÉTABLISSEMENTS DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT (2021)

**27 285** établissements  
(5% des établissements du secteur  
Bâtiment).

**85%** des établissements  
comportant au moins un salarié  
sont des établissements de moins  
de 10 salariés.

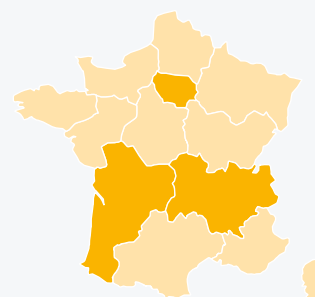
**5,5** salariés en moyenne  
par établissement disposant  
d'effectifs (5,8 salariés en moyenne par  
établissement dans le secteur Bâtiment).

### TOP 3 DES RÉGIONS (2021)

**Île-de-France**  
4 752 établissements

**Nouvelle-Aquitaine**  
2 601 établissements

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
2 512 établissements



Entre 2020 et 2021, les activités de couverture du bâtiment ont toutes connu une hausse de leurs effectifs. Dans l'ensemble, cette hausse était de 4 %. Entre 2017 et 2021, le nombre de couvreurs a augmenté de 14 %.

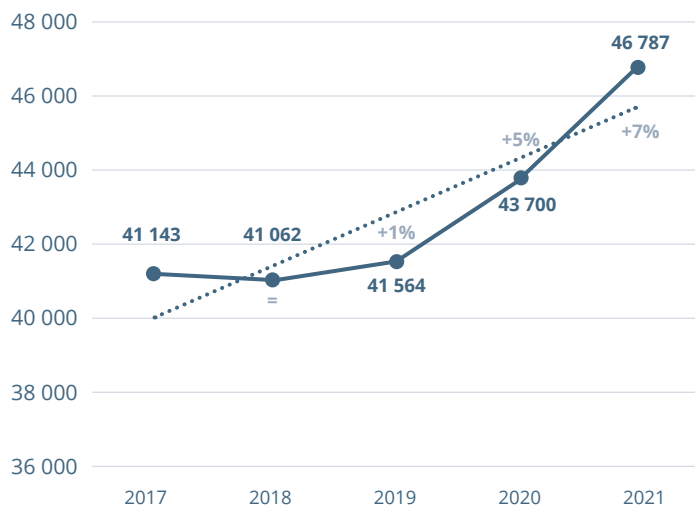
Nombre de salariés (tous métiers confondus)	Travaux de couverture par éléments	Travaux d'étanchéification	Total
2020	42 620	21 577	64 197
2021	44 475 (+4%)	22 205 (+3%)	66 680 (+4%)

Source : URSSAF / Traitements : Réseau des CERC.

Lecture : entre 2020 et 2021, les effectifs ont augmenté de 4 % dans l'activité « travaux de couverture par éléments ».

## ZOOM SUR LES COUVREURS

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COUVREURS



Source : UCF-CIBTP / Traitements : Réseau des CERC / Secteurs BTP

## LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

### NOMBRE ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT DONT LES FORMATIONS ONT ÉTÉ FINANÇÉES PAR L'OPCO DE LA CONSTRUCTION (CONSTRUCTYS)

Nombre de salariés (tous métiers confondus)	Travaux de couverture par éléments	Travaux d'étanchéification	Total
2022	15 260	4 288	19 548
2023	16 140 (+6%)	5 646 (+32%)	21 786 (+11%)

### LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT EN 2023

**7%**  
sont des femmes  
(9% dans le Bâtiment)

**8%**  
des stagiaires du Bâtiment dont  
les actions ont été financées  
par l'OPCO

**36%**  
des formations financées par l'OPCO à  
destination des salariés d'établissements  
de moins de 10 salariés (**31%** dans le Bâtiment)

### TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

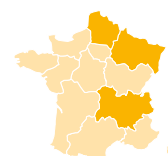
<b>N°1</b>	<b>Réglementaire Santé - Sécurité</b>	→ <b>68%</b>	Travaux en hauteur <b>32%</b> Conduite d'engins <b>24%</b> Santé <b>23%</b>
<b>N°2</b>	<b>Métiers</b>	→ <b>8%</b>	Couverture <b>43%</b> Résine membrane toit transition écologique <b>26%</b> Vente <b>8%</b>
<b>N°3</b>	<b>Prévention</b>	→ <b>7%</b>	Sécurité <b>24%</b> Incendie <b>21%</b> Travaux en hauteur <b>17%</b>

### TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

**Hauts-de-France**  
2 825 stagiaires

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
2 666 stagiaires

**Grand Est**  
2 256 stagiaires



## LA FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

### RÉPARTITION PAR CODE NAF DES STAGIAIRES DE LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT DONT LA FORMATION A ÉTÉ FINANCIÉE PAR LE FAFCEA (2023)

Travaux de couverture par éléments (4391B) ● **91%**  
Travaux d'étanchéification (4399A) ● **9%**



### LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT (2023)

**5%**  
sont des femmes  
(5% dans le Bâtiment)

**5%**  
des stagiaires TNS du Bâtiment dont les  
actions ont été financées par le FAFCEA

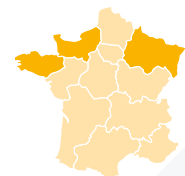
**97%**  
des formations réalisées 100 % en  
présentiel (97% dans le Bâtiment)

### TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

<b>N°1</b>	<b>Technique</b>	→ <b>78%</b>	Techniques <b>86%</b> FEEBAT <b>11%</b> Permis de conduire <b>3%</b>
<b>N°2</b>	<b>Gestion et informatique</b>	→ <b>19%</b>	Gestion et management général <b>74%</b> Gestion et management spé. métier <b>23%</b> Ex aequo : Dév. Perso / Appel d'offres, logiciels spé., coût de revient <b>1,5%</b>
<b>N°3</b>	<b>Formations diplômantes</b>	→ <b>2%</b>	RNCP Reprise-transmission entreprise <b>77%</b> RNCP transverse <b>15%</b> RNCP spé. métier <b>8%</b>

### TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

**Bretagne**  
102 stagiaires  
**Normandie**  
101 stagiaires  
**Grand Est**  
94 stagiaires



## LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

### LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT (2023)

**10%**  
sont des femmes  
(9% dans le Bâtiment)

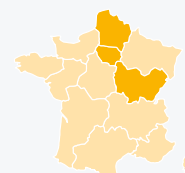
**272**  
Contrats de professionnalisation en  
cours au 31/12/2023 soit **5%** des contrats  
de professionnalisation du Bâtiment

**1 salarié sur 2**  
exécute son contrat de professionnalisation  
dans une entreprise de moins  
de 10 salariés (**52%**)

**65%**  
des salariés en contrat de professionnalisation  
visent l'obtention d'un titre ou d'un diplôme  
(**69%** dans le Bâtiment)

### TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

**Bourgogne-Franche-Comté**  
42 contrats  
**Île-de-France**  
33 contrats  
**Hauts-de-France**  
32 contrats



Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats de professionnalisation dans la couverture a augmenté de 1 % contrairement au secteur du Bâtiment dans son ensemble où la tendance est plutôt à la baisse, de l'ordre de 7 %.


	Travaux de couverture par éléments	Travaux d'étanchéification	Total
2021	<b>253</b>	<b>27</b>	<b>270</b>
2022	<b>227 (-10%)</b>	<b>25 (-7%)</b>	<b>252 (-7%)</b>
2023	<b>236 (+4%)</b>	<b>36 (+44%)</b>	<b>272 (+8%)</b>

| Lecture : entre 2021 et 2022, les contrats de professionnalisation ont diminué de 10 % dans l'activité « travaux de couverture par éléments ».

## LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

### LA COUVERTURE DANS LE BÂTIMENT (2023)

**6%**  
sont des femmes  
(7% dans le Bâtiment)



**5 202**  
Contrats d'apprentissage en cours  
au 31/12/2023 soit **6%** des contrats  
d'apprentissage du Bâtiment

### TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

#### Hauts-de-France

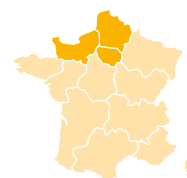
886 contrats

#### Normandie

608 contrats

#### Île-de-France

545 contrats



**6** apprentis sur **10**  
exécutent leur contrat d'apprentissage  
dans une entreprise de moins  
de 10 salariés (**61%**)

**57%**  
des apprentis visent un CAP  
(**49%** dans le Bâtiment)

Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats d'apprentissage dans la couverture a augmenté de 3 % (+1 % dans le secteur Bâtiment).

	Travaux de couverture par éléments	Travaux d'étanchéification	Total
2021	4 650	389	5 039
2022	4 709 (+1%)	374 (-4%)	5 083 (+1%)
2023	4 734 (+1%)	468 (+25%)	5 202 (+2%)

| Lecture : entre 2021 et 2022, les contrats d'apprentissage ont augmenté de 1 % dans l'activité « travaux de couverture par éléments ».

## CLÉS DE COMPRÉHENSION

### LES ÉTABLISSEMENTS

Pour les deux graphiques « Répartition des établissements de la couverture du bâtiment » (par code NAF ou selon leur taille) :

Source : INSEE (établissements au 31/12/2021)

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisés tous les établissements de France (sauf ceux n'ayant aucun salarié et ne réalisant aucun chiffre d'affaires) dont les codes NAF sont les suivants :

43.91B : Travaux de couverture par éléments

43.99A : Travaux d'étanchéification

Pour le graphique « Répartition des salariés de la couverture du bâtiment selon la taille de leur établissement » :

Source : OPCO de la Construction - Constructys - d'après le fichier transmis par France Compétences (URSSAF).

Photographie à instant T des adhérents en Décembre 2023.

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

L'effectif transmis par l'URSSAF pour chacun des établissements correspond à l'effectif équivalent temps plein moyen sur l'année.

### LES SALARIÉS

Source : URSSAF

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés des entreprises des codes NAF cités précédemment, quelle que soit la fonction occupée (production, administratif, commercial, technicien ou cadre).

Source : UCF-CIBTP

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés qui occupent le métier de couvreur quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse des congés payés.

*NB : les effectifs d'un métier peuvent dépasser le nombre de salariés total associé à l'activité (NAF) du métier cible.*

*Causes : caractéristiques spécifiques des sources de données, une entreprise peut être multi-activité mais dispose d'un seul code NAF etc.*

### CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

### CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

### FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des personnels sous statut **salarié** et **financées par l'OPCO de la Construction** (Constructys).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

### FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

Source : FAFCEA

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des **personnels non-salariés du Bâtiment** (ex : artisans, conjoints non-salariés, créateurs-repreneurs d'entreprise, auto-entrepreneurs) et **financées par le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales** (FAFCEA).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

*NB : certaines données formations ne sont pas intégrées au périmètre d'analyse car le code NAF de l'entreprise est hors champ du BTP alors que son IDCC appliqué et déclaré à l'URSSAF (par le biais de la DSN), correspond au périmètre de financement de l'OPCO de la Construction.*